



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Hitiaa, le 16 janvier 2025

COLLEGE DE HITIAA O ET RA

La Principale,



**REMISE DES DIPLOMES AUX LAUREATS du DNB – CFG - BIMER
SESSION 2024**

Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à retirer votre diplôme à la date exclusive du :

Samedi 08 Février 2025

de 9h00 à 10h30

au restaurant scolaire

Les diplômes peuvent être retirés par :

- 1. Le titulaire du diplôme**, muni d'une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité ou passeport) ou par ses parents ou son tuteur légal s'il est mineur ;
- 2. Une tierce personne (en cas d'empêchement du titulaire du diplôme)** munie d'une procuration, de sa propre pièce d'identité et d'une photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme ;
- 3. Un envoi par courrier recommandé avec avis de réception**, libellé strictement à votre nom. Vous devez nous adresser :
 - le formulaire de demande de diplôme complété
 - une enveloppe A4 22x33cm, libellée à votre adresse
 - le bordereau postal de recommandé avec avis de réception, libellé à votre nom
 - (610 F pour un envoi en Polynésie française)
 - une photocopie d'une pièce d'identité du titulaire du diplôme (carte d'identité ou passeport).

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale
Erika DARTHENAY

